

par des spécialistes, il y a d'énormes réserves de gaz naturel dans le Nord. Nous pouvons donc vous prouver que nous sommes en mesure de construire un pipe-line. Nous ne pouvons vous laisser entendre qu'il existe un contrat qui sera signé; mais j'ose croire que nous pourrions vous assurer, et c'est notre devoir de le faire, que ces éléments de base existent. Je vous remercie.

Le sénateur CONNOLLY (*Ottawa-Ouest*): Puis-je maintenant reprendre la parole après les remarques si judicieuses de M. Lawrence? Je crois que le sénateur Thorvaldson a fait une analyse complète de la grande question des réserves et il n'y a aucun doute que ces réserves existent. Si elles n'existent pas, la Commission de l'énergie, celle de la Colombie-Britannique, de l'Alberta ou même d'Ottawa, le confirmera. Pour ce qui est des travaux de génie, je crois que c'est un élément sur lequel on peut toujours compter. En ce qui a trait aux marchés, si j'ai bien compris les remarques de M. Lawrence, vous ne songeriez pas à établir des marchés au Canada dans le moment, mais vous songeriez tout d'abord aux marchés américains?

M. LAWRENCE: Oui, monsieur.

Le sénateur CONNOLLY (*Ottawa-Ouest*): Sur quelle distance avez-vous l'intention d'établir votre pipe-line aux États-Unis, une fois que vous aurez atteint la frontière des deux pays?

M. LAWRENCE: Suivant nos plans, la Polaris Pipe Lines n'établirait pas de pipe-line aux États-Unis. Elle livrerait le gaz naturel du pipe-line à la frontière canado-américaine.

Le sénateur CONNOLLY (*Ottawa-Ouest*): Oui, nous savons cela; mais nous voulons savoir qui entreprendra la construction du pipe-line aux États-Unis. Autrement dit, quel est le groupe financier qui appuie l'entreprise que vous nous exposez ici?

M. LAWRENCE: Il n'y a aucune société américaine qui ait des intérêts directs du côté américain ou dans un prolongement quelconque outre-frontière, du projet que nous vous exposons aujourd'hui. Si je peux m'exprimer ainsi, d'après l'étude des marchés que nous avons faite, nous entrevoyons dans la région de Chicago la création d'une espèce de vide; autrement dit, d'un besoin, d'un besoin qui se fera sentir là; dans les années à venir, et l'on ne manque ni de capital ni d'intérêt, d'une façon générale, dans l'industrie du gaz aux États-Unis. Aussi croyons-nous raisonnable de penser que, grâce à une association avec des Américains, par contrat ou autrement, le gaz passera de la frontière canadienne aux marchés qui en auront besoin.

Le sénateur CONNOLLY (*Ottawa-Ouest*): Je ne voudrais pas être insolent mais, si je comprends bien, ce que vous projetez actuellement c'est, dans le bon sens du mot, le lancement d'une affaire, c'est-à-dire que vous ne vous êtes assurés d'aucun marché aux États-Unis, vous n'êtes pas liés à une compagnie de finance américaine, à une entreprise ou organisation américaine qui soit prête à construire un pipe-line depuis la frontière américaine jusqu'à tel marché américain?

M. LAWRENCE: Non, monsieur, nous sommes peut-être dans la situation où se trouvaient, je pense, un bon nombre de compagnies de chemins de fer il y a une génération ou deux.

Le sénateur CONNOLLY (*Ottawa-Ouest*): Bien sûr, la semaine dernière à Gaspé.

M. LAWRENCE: Dans notre cas, contrairement à certains chemins de fer, nous ne croyons pas que l'on puisse nous chercher querelle considérant les rapports que nous avons obtenus de la compagnie Stanford Research et que nous pouvons mettre à votre disposition, et les études minutieuses de M. Quirin. Ces rapports et études démontrent que le marché des régions centrales